

Réf : 067/DG/DOP/DAFRP/CD-IPSM/SD

## **DÉCLARATION DE POLITIQUE RSE / ESG**

**(Responsabilité Sociétale des Entreprises – Environnement, Social et Gouvernance)**

Le Cabinet d'Études Stratégiques pour le Développement Durable (CESDD), à travers sa Direction Générale, affirme son engagement à intégrer pleinement les principes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans l'ensemble de ses orientations stratégiques, de ses activités et de ses partenariats.

Convaincu que la performance durable ne peut être dissociée de la responsabilité sociétale, le CESDD inscrit son action dans une approche systémique, visant à concilier efficacité économique, équité sociale, préservation de l'environnement et qualité de la gouvernance.

À ce titre, la Direction Générale s'engage à promouvoir, dans toutes ses interventions, des pratiques respectueuses de l'environnement, fondées sur l'utilisation responsable des ressources, la réduction des impacts négatifs et la valorisation des principes de l'économie circulaire. Le cabinet veille à accompagner ses partenaires dans la transition vers des modèles plus durables, résilients et sobres en ressources.

Sur le plan social, le CESDD s'engage à favoriser l'inclusion, l'équité et la participation des parties prenantes, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Le cabinet valorise les dynamiques locales, encourage le dialogue avec les communautés et veille à ce que ses interventions contribuent à l'amélioration des conditions de vie et au renforcement du capital humain.

En matière de gouvernance, le CESDD s'engage à agir avec intégrité, transparence et responsabilité. Le cabinet promeut des pratiques éthiques dans la conduite de ses missions, veille à prévenir les conflits d'intérêts et s'inscrit dans une logique de redevabilité vis-à-vis de ses partenaires, clients et bénéficiaires.

Le CESDD s'attache à aligner ses pratiques avec les standards nationaux et internationaux en matière de développement durable, notamment ceux portés par les grandes institutions et cadres de référence internationaux, tout en les adaptant aux réalités africaines et aux contextes locaux d'intervention.

La Direction Générale s'engage également à intégrer les principes ESG dans ses processus internes, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de sélection des partenaires, de conduite des missions et d'évaluation de l'impact. Une attention particulière est accordée à la mesure des résultats et à l'amélioration continue des pratiques.

Le CESDD veille à sensibiliser et à renforcer les capacités de ses équipes, experts et partenaires sur les enjeux de durabilité, afin de favoriser une appropriation collective des principes RSE/ESG et leur traduction concrète dans les actions menées.

À travers cette politique, le CESDD affirme sa volonté de contribuer activement aux transitions écologiques, économiques et sociales en Afrique, en apportant des solutions innovantes, inclusives et à fort impact.

Par cette déclaration, la Direction Générale du CESDD réaffirme son engagement à faire de la RSE et des critères ESG des leviers essentiels de transformation, au service d'un développement durable, équitable et résilient.

Fait à Cotonou, le 1<sup>er</sup> Janvier 2026

Pour la Directrice Générale, et PD



Le Directeur  
des Opérations et  
du Développement  
International

**Christian Précieux BEHANZIN, MSc, MBA, PMP®, PhD**